




Election présidentielle


Denis Sassou-Nguesso réélu à 94,82%!

Le taux de participation est estimé à 84,65%, selon les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.  (P.3)


Election présidentielle

Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou félicite le candidat réélu




 (P.2)

TRIBUNE

Denis Sassou N'Guesso: le choix d'un peuple pour la confiance, la stabilité et la continuité  (P.12)

Le candidat Mafoula a déposé une requête à la Cour constitutionnelle

 (P.4)



CANAL+
UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL

SHAKA
L'EMPIRE
SAISON 2

L'ANNEE COMMENCE FORT
PRETS POUR LES NOUVELLES SAISONS ?

LES NOUVEAUX
QUI VEUT ENQUÊTER MON FILE

92 92
© CANAL+ COMPANY

PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE A DE MEILLEUR !

GLOBALINE LAL
PÉTILANTE

www.globaline.com

OFFRE FIT 10 Mb/s EN ILLIMITÉ ABONNEMENT ANNUEL 15 000

INSTALLATION DE LA BOX 5 000 OFFERTE

- STREAMING, RÉSEAUX SOCIAUX, MESSAGES ET APPELS VIDÉO EN ILLIMITÉ.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPARELS EN SIMULTANÉ.

OFFRE START 50 Mb/s EN ILLIMITÉ ABONNEMENT ANNUEL 25 000

INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE

- STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET MUSIQUES PRÉFÉRÉES, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPARELS EN SIMULTANÉ.

OFFRE PREMIUM 200 Mb/s EN ILLIMITÉ ABONNEMENT ANNUEL 45 000

INSTALLATION DE LA BOX OFFERTE

- STREAMING ULTRA HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VISO-CONFÉRENCE.
- RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPARELS EN SIMULTANÉ.

Election présidentielle

Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou félicite le candidat réélu

Dans une déclaration rendue publique lors d'un point de presse tenu le vendredi 20 mars 2026, à Brazzaville, Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou, candidat du parti La chaîne, qui a occupé la deuxième place suivant les résultats officiels provisoires publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avec 0,86% des voix exprimées, a présenté ses «sincères félicitations» au «Président réélu à sa propre succession», Denis Sassou-Nguesso, et lui a souhaité «pleine réussite dans sa mission à la tête de notre pays».

Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou a remercié ses électeurs, du fond de son cœur, en les invitant «humblement», à s'approprier le processus démocratique par leur éducation civique, «pour une participation éclairée aux différents scrutins à venir et à favoriser le dialogue intergénérationnel afin d'inclure indistinctement la jeunesse dans la construction de l'avenir économique et politique du pays pour favoriser la cohésion nationale».

Il a félicité ses compatriotes qui ont soutenu sa candidature, «malgré les insuffisances de notre gou-



Le candidat Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou.

vernance électorale». Il a reconnu le peu d'engouement qu'il y a eu le jour

présidentielle des 12 et 15 mars 2026 qui, par son très faible engouement a mis en lumière le besoin de repenser et de parfaire notre gouvernance commune. Loin de moi le désir de m'attarder sur des polémiques inutiles et stériles. Cette prise de parole se veut un appel à la responsabilité, à la lucidité et à l'action constructive, pour relever les défis structurels de notre Nation», a-t-il déclaré.

«Le destin du Congo repose sur une cohésion en tant que peuple et sur sa réconciliation avec sa classe politique qui, malheureusement n'a toujours pas été en phase avec lui. Dans ce contexte de tension perceptible, pour continuer de cultiver, comme toujours, la paix et la résilience, pour éviter les pièges de la division et de la violence», a-t-il poursuivi.

Présidentielle de mars 2026

Vivien Romain Manangou fustige un scrutin «entaché» d'erreurs

Après la publication des résultats officiels provisoires de l'élection présidentielle, le soir du mardi 17 mars 2026, Vivien Romain Manangou, l'un des sept candidats en lice, est sorti de son silence. Dans un message adressé vendredi 21 mars dernier, à Brazzaville, à ses partisans qu'il appelle «des mécontents», il a présenté un tableau critique du scrutin présidentiel. Il a avoué que ses délégués étant parfois chassés ou privés de procès-verbaux des résultats, il n'est pas en mesure de confirmer ou infirmer les résultats publiés par le ministre de l'intérieur. Cependant, il reconnaît que de «nombreuses tares ont affecté l'élection présidentielle dans notre pays». Toutefois, il a salué l'engagement de ses partisans, les «mécontents», pour le soutien à sa candidature et a promis de structurer leur dynamique dans le pays, pour incarner une alternative crédible et porteuse d'espoir.

Dans une adresse empreinte de gravité, le candidat Vivien Romain Manangou a rappelé les douze jours de campagne qui l'ont conduit à travers le pays, «du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest». Objectif: convaincre les Congolais de la nécessité d'un changement profond à travers son projet de société baptisé: «Contrat pour un nouveau Congo». Mais, au fil de ses rencontres, il dit avoir constaté un désenchantement généralisé: «Un peuple qui n'y croit plus, qui n'adhère plus au projet collectif», a-t-il regretté, évoquant une société gagnée par l'individualisme.



Le candidat Vivien Romain Manangou.

Revenant sur le scrutin du 15 mars et la publication des résultats provisoires, Vivien Romain Manangou indique que son équipe est, à ce stade, dans l'in-

capacité de confirmer ou de contester les résultats annoncés. En cause, «l'absence de procès-verbaux, documents essentiels pour certifier les résultats». Selon lui, ses délégués, pourtant déployés dans les principales villes du pays, ont rencontré de nombreuses entraves. «À Pointe-Noire notamment, ainsi que dans une moindre mesure à Brazzaville», certains ont été «chassés» des bureaux de vote ou sont revenus sans les documents nécessaires, rendant impossible toute vérification indépendante des résultats.

Vivien Romain Manangou évoque une série de dysfonctionnements majeurs ayant, selon lui, entaché la transparence du scrutin. Il cite notamment «la partialité de l'administration, l'absence de plafonnement des dépenses de campagne, le manque d'équité dans les médias publics, des cas de corruption, l'interruption volontaires de communication ou encore le refus de délivrer des laissez-passer à certains candidats». Il a salué l'engagement «financier et citoyen» de ses partisans, les «mécontents», qu'il considère comme une base solide pour l'avenir. Tout en restant critique, il appelle à structurer cette mobilisation, pour en faire une véritable «force politique capable de porter l'espoir et le changement».

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Journée internationale des forêts

A l'occasion de la journée internationale des forêts, célébrée le samedi 21 mars 2026, sous le thème «Les forêts et les économies», le Ministère de l'économie forestière a organisé des activités d'aménagement de layons, de planting d'arbres et de sensibilisation dans la réserve forestière de la patte d'oie, à Brazzaville, sous le patronage du directeur de cabinet Pierre Taty.

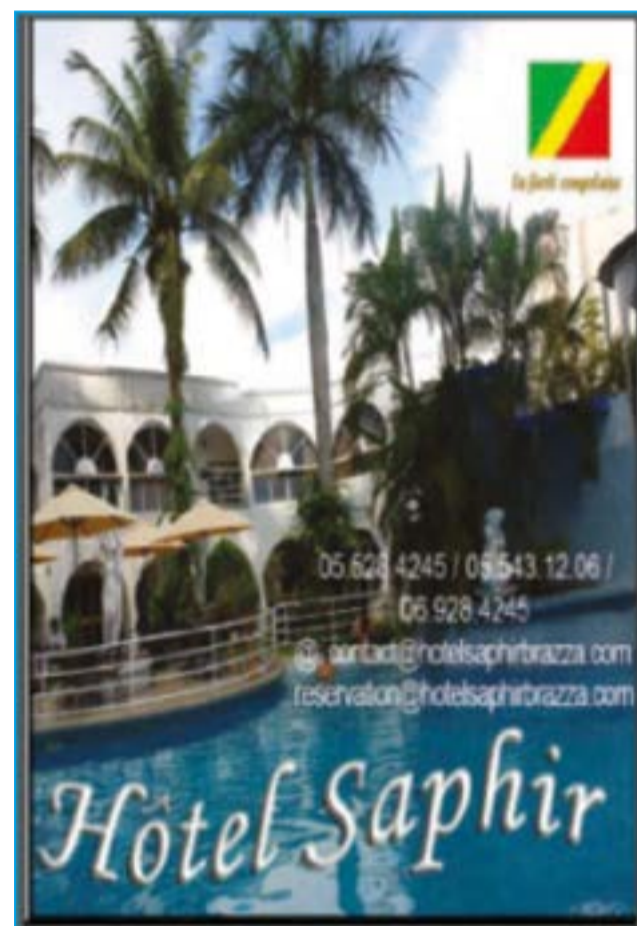
Pour sa part, dans l'allocution qu'elle a prononcée la veille de cette journée, Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, a réaffirmé l'engagement du Congo à faire de ses ressources forestières, un levier structurant de développement économique durable.

De leur côté, une dizaine de jeunes du M.j.e.c (Mouvement des jeunes écologistes congolais) ont effectué une visite écologique dans les massifs forestiers de P.k45, dans le District d'Igné (Département du Djoué-Léfini), pour



Rosalie Matondo.

se confronter aux réalités du terrain et mieux comprendre les enjeux liés à la gestion durable des forêts.



DU NOUVEAU À BRAZZA !

BARB'HAIR2D
— & LOUNGE BAR —
Chic & Class

Salon de coiffure & Lounge Bar
Au cœur du centre-ville de Brazzaville

SALON DE COIFFURE ✂️ 9h - 22h	LOUNGE BAR 🍸🍰 11h à l'aube
-------------------------------------	----------------------------------

.. Adresse - contact ..
2, rue Jules Ferry
Centre-ville, Brazzaville
Face primaire, à côté du night club "Le Leust"

☎ Tel : 00242 069733102
✉ barbhair2d@gmail.com

Election présidentielle

Denis Sassou-Nguesso réélu à 94,82%!

Les résultats officiels provisoires de l'élection présidentielle, scrutins des 12 et 15 mars 2026, ont été proclamés, mardi 17 mars dernier à 20h, à la radio et à la télévision nationales, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Sans surprise et sans suspense, le Président sortant, Denis Sassou-Nguesso, candidat de la Majorité présidentielle, a été réélu avec 94,82% des voix exprimées. Le taux de participation est estimé à 84,65%. L'un des candidats de l'opposition, Mélaine Destin Gavet Elongo ne reconnaît pas ces résultats et revendique la victoire, en critiquant le déroulement du vote qui, selon lui, a connu de nombreuses irrégularités. Le candidat Uphrem Dave Mafoula a, quant à lui, introduit une requête à la Cour constitutionnelle, pour contester ces résultats, alors que Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou a félicité le Président réélu.

Les résultats officiels provisoires de l'élection présidentielle de mars 2026, proclamés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, donnent Denis Sassou-Nguesso largement en tête avec 94,82% des voix exprimées. Mabio Mavoungou Zinga arrive en deuxième place avec 1,48%, suivi d'Uphrem Dave Mafoula avec 1,03%, Melaine Destin Gavet Elongo avec 0,87%, Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou avec 0,86%, Romain Vivien Manangou, 0,61% et Anguios Nganguia-Engambé qui boucle la marche avec 0,33%.

Abordé par la presse, après la proclamation des résultats, Denis Sassou-Nguesso, qui a tenu à exprimer sa gratitude au peuple congolais qui lui a renouvelé largement sa confiance, s'est engagé à «faire tout ce qui est possible» quant au développement du Congo, conformément à son projet de société, «Accélérons la marche vers le développement». «Je dois d'abord remercier le peuple congolais et tous les électeurs, parce que les élections se sont déroulées dans un climat de paix, de sérénité et de sécurité, comme le peuple et moi l'avions souhaité», a-t-il confié.



Partout dans tous les départements, le candidat de la majorité a été accueilli dans la liesse populaire.

«A travers les résultats que venons de suivre, on peut dire que le peuple a massivement participé à l'élection. Ce qui montre son sens élevé de civisme et de patriotisme. Nous devons nous féliciter de cela et, naturellement, remercier le peuple et l'ensemble des électeurs qui m'ont, de nouveau, fait confiance, largement confiance, comme du reste le peuple lui-même l'a dit pendant la campagne, dans tous les départements du pays. Donc, ça veut dire que le peuple a tenu parole, il faut l'affirmer comme cela», a-t-il poursuivi.

Denis Sassou-Nguesso pense qu'après son éclatante victoire, il lui revient de ne pas décevoir son peuple. «Il reste que nous tenions parole nous aussi. Ainsi, nous

promettons de nous engager fermement, nous allons développer toutes nos sources d'énergies et nous avons la volonté, pour faire tout ce qui est possible. En tout cas, tout ce qui est possible à faire sera fait. Nous nous engageons à le faire. Il y aura certainement des hauts et des bas, mais nous pensons que nous tiendrons le cap et exécuterons notre programme, comme nous l'avons présenté au peuple. Nous nous engageons ainsi», a-t-il promis. Reste que du côté de l'opposition, le son de cloche est très différent. Le premier candidat à s'exprimer aussitôt après la proclamation des résultats, c'est Melaine Destin Gavet Elongo, qui revendique la victoire, selon les résultats en sa possession, départe-



Raymond Zéphirin Mboulou.

ment par département. Dans une déclaration qu'il a faite, il appelle la Majorité présidentielle à faire preuve de fair-play, en reconnaissant sa défaite, dans la paix.

Du côté de l'opinion, les résultats publiés laissent pantois, en ce qui concerne par exemple le taux de participation. Les témoignages sont nombreux parlant de bureaux de vote où il n'y avait pas d'affluence. Un taux de participation à 84,65% laisse songeur, par rapport à la réalité vécue le jour du vote dans le pays. Par ailleurs, la coupure des services de téléphone (Appels, S.m.s, Internet) le jour du vote, le lendemain du vote et même la moitié du deuxième jour après le vote, a profondément indigné les populations qui semblent avoir perdu foi en ces élections. Le gouvernement a justifié la coupure des télécommunications comme un moyen de sécuriser le vote. Mais, pour les candidats de l'opposition, par exemple, cela les a empêché de pouvoir suivre le travail de leurs équipes sur le terrain. Ce qui, pour eux, lève des soupçons sérieux sur le manque de crédit de cette élection.

Hervé EKIRONO

Commentaire

Après la réélection de Denis Sassou-Nguesso

La vie institutionnelle tourne au ralenti, à Brazzaville, la capitale, après la proclamation, mardi 17 mars 2026, des résultats de l'élection présidentielle. Le Président de la République réélu, Denis Sassou-Nguesso, s'est retiré dans son fief natal, Oyo, où les visites sont bien filtrées. Le processus électoral se poursuit désormais au niveau de la Cour constitutionnelle qui doit examiner la requête introduite par un candidat, Uphrem Dave Mafoula. A l'issue de cet examen, la cour va procéder à la proclamation définitive des résultats de l'élection présidentielle et tenir l'audience de prestation de serment du Président de la République, marquant ainsi le démarrage du nouveau quinquennat, le dernier de Denis Sassou-Nguesso, selon la Constitution en vigueur.

L'une des premières décisions que le Président réélu va prendre, en dehors de la formation de son cabinet, c'est la nomination du Premier ministre chef du gouvernement, suivi de celle de la nouvelle équipe gouvernementale. Ce sont les deux actes politiques majeurs attendus, après l'élection présidentielle. Ils donneront la mesure de la valeur que le

Président de la République attachera à ses promesses de campagne électorale, sur la base de son projet de société dans lequel il a promis d'accélérer la marche vers le développement. Le développement national qui, pour les Congolais, semble s'éloigner, avec la dégradation des routes, les difficultés croissantes de la vie quotidienne pour de nombreux citoyens, les entreprises et les ménages de plus en plus privés d'électricité, à cause de la multiplication des délestages. En attendant, c'est l'attente. Dans les milieux des personnalités susceptibles de faire partie du nouveau gouvernement et ceux des membres du gouvernement sortant, on retient son souffle. Des rumeurs circulent sur les probables premiers ministres et ministres. Certains prédisent un sérieux chamboulement par rapport à la précédente équipe, alors que d'autres estiment que ce sont les mêmes personnalités qui vont revenir, à travers un jeu de chaises musicales, étant entendu qu'elles ont toutes battu campagne pour le candidat réélu. Que va-t-il se passer? On attend de voir!

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

Un score qui interroge

Parmi les soutiens du Président Denis Sassou-Nguesso, il y a une frange assez importante de cadres, de membres de l'élite intellectuelle qui sont des démocrates convaincus, c'est-à-dire des acteurs socio-politiques respectueux des principes démocratiques sur lesquels ils ne transigent pas. Pour l'essentiel, ils soutiennent Denis Sassou-Nguesso, pour sa politique de stabilité institutionnelle et de développement national.

Parmi ses soutiens, il y a aussi les militants, tout naturellement. Ils constituent sans nul doute la plus grande frange, le levier sur lequel le leader compte pour ses batailles politiques, parce que les militants suivent leur dirigeant, quelles que soient les circonstances.

Enfin, il y a les autres catégories, comme les opportunistes que les marxistes appellent les profito-situationnistes, ceux-là qui visent à monnayer leur soutien, qui privilégient leurs intérêts, jouent au matala (le m'as-tu vu), prétendent toujours avoir fait ceci ou cela pour le pouvoir et estiment qu'ils ne sont pas récompensés ou pas assez, recherchant donc à assouvir leurs ambitions; les radicaux, ceux-là qui ne reculent devant rien pour l'intérêt du pouvoir: ils heurtent, bousculent et tant pis, tant qu'il s'agit de défendre le pouvoir.

Pour l'élection présidentielle qui vient de se tenir dans notre pays, il y avait un avis largement partagé que le Président sortant sera réélu, parce qu'en face de lui, il n'y avait aucun candidat de taille pouvant le conduire au deuxième tour et encore moins le battre. Ensuite, le processus électoral est verrouillé au profit du système politique en place. Pour s'en convaincre, certains disaient qu'ils ne voyaient pas comment le ministre de l'intérieur allait faire pour proclamer à la télévision nationale que Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou, ou Uphrem Dave Mafoula ou Anguios Nganguia-Engambé, etc, est élu Président de la République. C'est l'âne qui donne naissance à un cheval. Ça n'existe pas.

Le seul acteur qui semait le doute, c'est l'abstention, parce que l'électeur congolais était gagné à l'idée que son vote n'allait rien changer à la donne et que l'élection n'avait pas d'enjeu compétitif. Alors, pourquoi aller aux urnes, surtout que les affres du bilan gouvernemental mitigé flagellent leur quotidien avec les coupures d'électricité, la chute du pouvoir d'achat des ménages, etc. On a vu comment les Congolais ont réagi à la vérité, pourtant connue de tous, que dans la Fonction publique, il n'y a pas assez de places et qu'il faut aux jeunes se prendre en charge (Voir la lettre de Yakamambu). Reprise par le candidat de la majorité, cette vérité a contribué à démotiver l'électorat jeune qui estime qu'en disant cela, le Président de la République a abandonné la jeunesse.

Ainsi, pour ce scrutin, tout le monde a constaté les faits généraux suivants: il y avait foule, dans les meetings du candidat de la majorité, partout où il est passé à travers le pays, c'est un fait incontestable, au-delà des explications qu'on peut s'en faire; les candidats de l'opposition ont fait piètre figure, ils ne sont même pas allés dans tous les départements; il n'y avait pas foule dans les centres de vote, il y avait même des bureaux de vote qui ont passé des heures, sans recevoir de votants. Bien sûr, certains endroits ont connu quelques modestes foules. Mais, de manière générale, il n'y avait pas d'engouement dans les bureaux de vote; la coupure des télécommunications, particulièrement les appels, a créé le désarroi au sein des populations, généralement, c'est seulement l'Internet qui est coupé, or, cette fois-ci, on a coupé même les appels.

Dans un système électoral basé sur la majorité absolue, le candidat est élu au premier tour, s'il obtient un peu plus de 50% des voix. Si la réélection du Président Denis Sassou-Nguesso était attendue, par contre les résultats publiés ont suscité une grande surprise: 94,82% des voix exprimées sur un taux de participation de 84,65%. A-t-on vécu cette réalité le jour du vote? En tout cas, ces statistiques semblent exprimer une autre réalité.

Les démocrates qui soutiennent Denis Sassou-Nguesso se retrouvent dans la situation d'invités à un gala où on leur sert un menu trop salé. On peut encore dire: le café est trop fort qu'il suscite des vertiges. Même à 55,4%, le candidat est élu et ne souffrira d'aucune contestation de la légitimité de son pouvoir. Pourquoi un score à la soviétique? Est-ce l'expression de la radicalité ou de l'extrémisme dans la conservation du pouvoir?

Le journaliste Brony Fortunat Ngoulali a sans doute eu le commentaire le plus pertinent sur les résultats de ce scrutin: «Ce score vient défier les lois de la probabilité démocratique. On peut se féliciter... Mais, il faut dire que c'est la misère de la démocratie. Dans des pays où la démocratie est stable, un tel score n'est pas possible».

Et pourtant, désormais, il nous faudra faire avec!

L'HORIZON AFRICAIN

A.a.b.m (Association amis de Bouéta-Mbongo)

Hommage aux victimes de mars 1977: Marien Ngouabi, Émile Biayenda et Massamba-Débat

À l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la disparition, en 1977, du Président Marien Ngouabi (18 mars), du cardinal Émile Biayenda (22 mars) et de l'ancien Président Alphonse Massamba-Débat (25 mars), Isidore Louengo, président de l'A.a.b.m (Association amis de Bouéta-Mbongo) a tenu, le vendredi 20 mars 2026, à Brazzaville, une communication placée sous le thème: «Le Congo à la croisée des chemins». Cette intervention met en lumière un moment complexe de l'histoire nationale, appelant à «des choix déterminants pour l'avenir du pays».

Dans son allocution, Isidore Louengo, écrivain, chercheur et auteur de l'ouvrage, «Bouéta-Mbongo: héros des premières heures», a rendu un hommage appuyé aux trois figures historiques nationales, en rappelant leurs rôles déterminants dans la construction de la Nation congolaise. S'adressant au peuple et particulièrement à la jeunesse, il a insisté sur la nécessité de tirer les leçons du passé, pour éclairer les choix présents. Sur le parcours du Président Marien Ngouabi, il a souligné la lucidité de l'homme d'Etat face aux difficultés économiques de son pays, à son époque. Selon lui, «les slogans politiques, bien que mobilisateurs, n'ont pas suffi à améliorer concrètement les conditions de vie des populations, confrontées à une gestion jugée défailante». D'où l'urgence d'un sursaut collectif autour des priorités nationales, a-t-il lancé.

La communication d'Isidore Louengo a également mis en lumière la période de «relative prospérité économique entre 1963 et 1968», sous l'impulsion du Président Alphonse Massamba-Débat. À cette époque, a-t-il indiqué, «la production locale occupait une place centrale dans l'économie nationale: riz de Kindamba; coton destiné à la Sotexco ou encore tabac fourni à la Siat, autant d'exemples d'une dynamique productive soutenue par l'État, permettant au paysan congolais de tirer profit de son activité. Plus de quarante-sept entreprises publiques génératrices de revenus avaient ainsi été créées». Dans cette logique, le président de l'A.a.b.m a repris une idée forte: «Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit est un peuple mort», posant ainsi la question de la dépendance actuelle de l'économie congolaise vis-à-vis de l'extérieur.

Au-delà de l'analyse économique, la communication de Monsieur Louengo a abordé les enjeux d'unité

nationale. Évoquant le rôle de l'homme d'Église, le cardinal Émile Biayenda, choisi comme médiateur lors des crises de l'époque, il a salué «son autorité morale et son engagement en faveur de l'œcuménisme ayant permis aux différentes confessions chrétiennes de travailler en harmonie».

Dans une perspective comparative, l'orateur a cité l'exemple de la Côte



Isidore Louengo, président de l'Association les amis de Bouéta-Mbongo.

aujourd'hui devenu un acteur majeur sur la scène internationale, notamment dans la production de cacao. À l'inverse, le Congo, malgré un potentiel agro-pastoral important, peine à capitaliser sur ses ressources», a-t-il regretté, interrogeant implicitement les responsa-

buer à renforcer la cohésion sociale et à atténuer les tensions identitaires. En conclusion, il a lancé un appel à l'unité nationale et à un changement de mentalités, rappelant que «le Congo est un et indivisible». Au-delà des appartenances ethniques ou



Marien Ngouabi, Alphonse Massamba-Débat et Émile Biayenda

d'Ivoire, qui a su, selon lui, préserver et valoriser l'héritage de ses pères fondateurs, notamment le Président Félix Houphouët-Boigny. «À travers une politique agricole cohérente, ce pays est au-

tribales, a-t-il insisté, c'est la Nation toute entière qui doit primer, pour espérer un avenir meilleur.

tribales, a-t-il insisté, c'est la Nation toute entière qui doit primer, pour espérer un avenir meilleur.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Election présidentielle

Le candidat Mafoula a déposé une requête à la Cour constitutionnelle

Crédité de 1,03% des voix exprimées lors des scrutins des 12 et 15 mars 2026, Uphrem Dave Mafoula, candidat indépendant à l'élection présidentielle, rejette les résultats officiels provisoires publiés mardi 17 mars, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation. En conséquence, il a déposé, vendredi 20 mars, une requête en annulation de cette élection, auprès de la Cour constitutionnelle.



Uphrem Dave Mafoula.

«Je suis ici à la Cour constitutionnelle, pour saisir la cour, tout simplement, parce que ce que nous avons vécu lors de l'élection présidentielle

est grave. C'est tellement grave que, moi, en tant que candidat, je pense qu'il est important que je puisse mener cette dé-

marche, parce que j'ai accepté de participer à cette élection, pour que la seule

(Suite en page 5)

PROPOS D'ÉTAPE

L'anxiété d'anticipation

Elle est définie comme étant «une peur excessive et persistante d'évènements futurs, caractérisée par des pensées négatives (catastrophisation)». C'est une espèce de peur ou de refus du futur, comme par exemple, le déni d'une nouvelle conformité politique, à la suite d'une élection.

C'est ce qui arrive à ces quelques éphémères qui considèrent qu'une échéance politique n'est qu'un non-événement. Comment par exemple, qu'un impératif constitutionnel, qui se tient à date échue, et qui va nécessairement, d'une manière ou d'une autre, impacter la vie nationale, ne puisse être qu'un non-événement?

En politique, rien n'est inintéressant. Parce que derrière tout verbe politique, poétique ou religieux, derrière tout acte politique, il y a toujours la réalité discrète, mais concrète, d'un intérêt. Et, ne pas prendre en compte cette réalité, par une sorte d'anxiété d'anticipation, est en soi une forme de défaite, une manière de se mettre hors-jeu du jeu politique. On ne peut pas prétendre au commandement des éphémères, lorsque l'on pense que certaines échéances constitutionnelles n'ont pas d'impacts sur la vie de la Cité. Une proposition d'un ordre moral et politique ne peut pas un événement banal, quel que soit le jugement de valeur que l'on porte sur cette proposition ou sur ceux qui la porte. Au contraire, il faut tout faire pour vaincre l'anxiété d'anticipation, pour prendre date ou pour prouver dans l'immédiat qu'une autre conformité est possible.

Prométhée

Comme en lutrin

Réévaluez votre décor

Souvent, à l'entrée d'une nouvelle année, les hommes forment des vœux et expriment des désirs pour leur avenir. Pourtant, désirer ne suffit pas ; il faut préparer l'espace où ces désirs pourront s'installer. Aucun changement durable ne peut prendre place dans un environnement inchangé. Avant de demander à Dieu de faire du nouveau, il est nécessaire de réévaluer notre décor, qu'il soit relationnel, professionnel, émotionnel ou spirituel. Dieu agit avec puissance, mais Il respecte l'ordre, la disposition et la disponibilité du cœur. La Parole nous exhorte à cette mise à part volontaire: «Sortez du milieu d'eux, et séparez-vous...», (2 Corinthiens 6:17).

Sortir du milieu d'eux ne signifie pas fuir le monde, mais retirer de notre vie tout ce qui occupe la place que Dieu veut remplir. Cela implique un discernement honnête: identifier les relations; les habitudes; les pensées ou projets qui épuisent plutôt qu'ils ne produisent la vie. Certaines relations ne nous multiplient pas, elles nous divisent. D'autres ne nous élèvent pas, elles nous ralentissent. Certaines voix ne nous édifient pas, elles étouffent l'appel de Dieu. «Veille sur ton cœur plus que sur toute autre chose, car de lui jaillissent les sources de la vie», (Proverbes 4:23).

Marcher dans les voies de Dieu suppose parfois de laisser derrière soi ce qui nous est familier mais incompatible avec notre destinée. «Rejetons tout fardeau, et le péché qui nous enveloppe si facilement, et courons avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte», (Hébreux 12:1). Saint Augustin disait: «Dieu ne peut remplir ce qui est déjà plein». C.S. Lewis écrivait: «Le progrès consiste parfois à abandonner ce qui est bon pour atteindre ce qui est meilleur». Faire de la place, c'est accepter un dépouillement nécessaire et reconnaître que tout ce qui nous entoure n'est pas destiné à nous accompagner dans la prochaine saison. «Tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit», (Jean 15:2). L'émondage est inconfortable mais fécond. Faire de la place, c'est choisir la vie et préparer un terrain fertile pour que Dieu y fasse germer ce qu'il a déjà prévu.

Dr Annick IMBOU

Journée africaine de l'alimentation scolaire

Promouvoir une bonne alimentation, c'est garantir des résultats scolaires satisfaisants

L'Afrique a célébré, le dimanche 1^{er} mars 2026, la 11^{ème} Journée africaine de l'alimentation scolaire, sur le thème: «Garantir l'accès à des repas nutritifs, à l'eau potable et à l'hygiène: promouvoir la sécurité et la résilience dans chaque investissement dans les repas scolaires». Au plan national, la Direction générale de l'éducation de base, à travers la Direction de l'alimentation scolaire, a organisé une cérémonie à l'Ecole primaire Kintélé Fleuve, bénéficiaire du Programme des cantines scolaires, soutenu par le Pam (Programme alimentaire mondiale), dans la Commune de Kintélé, au Nord de Brazzaville

Encourager et soutenir les élèves à faire de bonnes études, à travers des repas basés sur la production locale, tel est l'objectif de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, instituée en janvier 2016, lors du 26^{ème} sommet de l'U.a. (Union africaine), par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement. Assurer à tous les enfants inscrits dans les écoles de l'enseignement de base une alimentation saine, durable et de bonne qualité est l'une des priorités que la D.a.s (Direction de l'alimentation scolaire) s'attèle à exécuter. C'est la raison pour laquelle les cadres et agents de cette direction, avec à la tête leur directeur, Frédéric Kimbembé, ont tenu à visiter les apprenants de cette école pendant la prise du repas. Ils étaient accompagnés de Mme Arisoa Rahariyatovo, cheffe de l'Unité alimentation scolaire au bureau-pays du Pam. La représentante de l'agence



Assurer aux élèves une alimentation saine, durable et de bonne qualité.

onusienne a rappelé l'importance des cantines scolaires, qui consistent à favoriser l'accès des élèves à des aliments nutritifs, sains et suffisants, pour stimuler leur performance des élèves. «Nous essayons de garder ce programme plus longtemps que possible, quand les ressources nous le permettent, pour que les élèves apprennent bien», a indiqué Mme Arisoa Rahariyatovo,

précisant que ce programme concerne les départements où l'on observe le plus d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de faible taux de scolarisation, dans le but de minorer les décrochages scolaires. Au nom des sept-cents élèves bénéficiaires, le directeur de l'Ecole Kintélé Fleuve, Boris Arnauld Dzéba, a remercié le Ministère de l'enseignement général et son partenaire,

le Pam pour le programme de cantines scolaires dont bénéficie son école. Il a expliqué que le repas est quotidien, et servi autour de 11h. Les élèves sont repartis par vague: Cp1-Cp2; Ce1-Ce2 et Cm1-Cm2, a-t-il dit. Le Programme des cantines scolaires, un levier de motivation scolaire, mérite d'être appuyé de façon continue. C'est à ce titre, et avec la fin du Projet Mc Govrn-Dole en septembre prochain dans 375 écoles réparties dans huit départements, que le directeur de l'alimentation scolaire a plaidé pour d'autres financements, afin de maintenir plus longtemps les élèves à l'école. Nelson Mandela n'avait-il pas dit que «l'école est l'arme la plus puissante pour changer le monde»? «A ce jour, le Pam a pu gérer près de 550 écoles, contre environ 2.000 établissements que nous avons sur tout le territoire national. La finalité est de faire que toutes ces écoles soient couvertes un jour; le gouvernement s'y emploie. Nous comptons aussi sur d'autres partenaires, surtout que le Mc Govrn-Dole arrive à son terme en septembre 2026», a dit Frédéric Kimbembé.

Urbain NZABANI

Gouvernance forestière et climatique

Un atelier à Pointe-Noire sur le système de légalité et de traçabilité du bois

Un atelier organisé le vendredi 27 février 2026, à l'Hôtel Le Ruisseau de Pointe-Noire, sous le patronage d'Alfred Nkodia, coordonnateur du C.a.g.d.f (Centre d'appui à la gestion durable des forêts) et membre de la coordination B.m.r.c au Congo, a porté sur la présentation et la vulgarisation du système de légalité et de traçabilité du bois mis en place par des pays tropicaux dont le Congo et appelé B.m.r.c (Broader market recognition Coalition) traduit littéralement par Coalition pour la reconnaissance du marché élargi. L'événement a reçu une cinquantaine de participants issus d'O.n.gs locales, de directions départementales, entreprises et bien d'autres structures impliquées dans la gouvernance forestière dans notre pays.



photo de famille après l'atelier.

L'atelier organisé par le C.a.g.d.f (Centre d'appui à la gestion durable des forêts) a eu pour objectif principal de «vulgariser les objectifs, les activités et les bénéfices de la Broader market recognition Coalition en sigle B.m.r.c auprès des parties prenantes clés de la gestion forestière en République du Congo». Selon Armel Tsiba Ngolo, directeur départemental de l'économie forestière du Kouilou, la B.m.r.c est née lors du lancement de l'Accord sur le bois tropical, à l'occasion de la Cop 26 en Égypte. Elle s'appuie sur l'A.p.v/Flegt, l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays exportateurs de bois consistant à empêcher l'entrée dans l'Union européenne du bois illégal. La B.m.r.c est composée de six pays membres, à savoir le Congo, le Ghana, le Cameroun, l'Indonésie, le Libéria et Guyana. C'est donc une initiative des pays producteurs et exportateurs de bois tropical dont la mission essentielle est de promouvoir ce bois par un système de légalité et de traçabilité propre à chacun de ces pays, mais ayant les mêmes ambitions et missions que l'A.p.v/Flegt. Ainsi, d'autres localités dont Bétou, l'atelier de Pointe-Noire aura été l'opportunité offerte aux parties prenantes du littoral de faire la découverte d'un outil bénéfique à tous les acteurs du secteur forestier. Ayant approuvé la B.m.r.c, les participants ont été appelés à enrichir son plan d'action dont la mouture a été soumise à leur examen. S'agissant des objectifs spécifiques, il a été question entre autres, de «expliquer les principes et les bénéfices de la certification des produits forestiers et du marché global de la durabilité»; «identifier les défis et les opportunités liés à la gestion forestière durable dans le contexte congolais» et «faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes pour identifier les synergies possibles en matière de certification et de développement durable».

Stéphane BABONGUI et John NDINGA NGOMA

Lutte contre la délinquance faunique

Treize présumés trafiquants interpellés en 2025

La lutte contre la délinquance faunique, qui se traduit par la chasse ou l'abattage des espèces animales protégées, la possession, le trafic ou la commercialisation des trophées relatifs à ces espèces animales, n'est plus un vain mot en République du Congo. En 2025, au total treize présumés délinquants fauniques ont été interpellés lors de sept opérations menées dans plusieurs localités du pays, alors qu'ils étaient en possession de trophées d'espèces animales intégralement protégées.

Les opérations relatives à la lutte contre la délinquance faunique sont conduites grâce aux efforts conjugués des éléments de la gendarmerie nationale et des agents du Ministère de l'économie forestière (Eaux et forêts), avec l'appui technique du P.a.l.f (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). En 2025, les suspects arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation ou de tentative de commercialisation de produits issus de la faune sauvage. Ils ont été présentés au procureur de la République qui déclenche la procédure judiciaire à leur encontre. Selon des sources proches du dispositif de lutte contre

la délinquance faunique, ces interventions ont permis de démanteler plusieurs réseaux impliqués dans le commerce illégal d'animaux sauvages protégés par la législation congolaise, notamment la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 relative à la faune et aux aires protégées. Parmi les treize individus interpellés au cours de l'année 2025, tous ont été placés en détention, dont quatre ont été condamnés à des peines de prison ferme. À ces condamnations s'ajoutent celles de six autres trafiquants jugés la même année pour des affaires remontant à 2023 et 2024, également sanctionnés par des peines d'emprisonnement ferme.



L'action judiciaire contribue beaucoup à dissuader les présumés trafiquants.

Les produits saisis au cours de ces opérations comprennent notamment des ivoires d'éléphant, des peaux de panthère et des écailles de pangolin géant. Les autorités ont, également, réussi à sauver un bébé chimpanzé vivant, retrouvé entre les mains d'un trafiquant. Il faut dire que les médias nationaux ont également contribué à cette lutte, en relayant les informations liées aux arrestations et aux condamnations, dans le but de sensibiliser l'opinion

publique et de dissuader les réseaux de trafiquants. Rappelons que l'importation, l'exportation, la détention et le transit des espèces animales intégralement protégées ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits sur le territoire national, sauf dérogation spéciale accordée par l'administration des Eaux et forêts pour des besoins scientifiques ou de reproduction.

Evariste LELOUSSI

(Suite de la page 4)

victoire véritable soit celle des urnes. Mais, nous avons vu qu'en réalité, la vérité n'a pas été révélée. C'est pour cela que, pour défendre les Congolais qui se sont levés, les mamans qui se sont levés, les jeunes qui se sont levés, les papas qui se sont levés pour aller exprimer leurs voix pour le changement, il était important pour moi de venir ici, de ne pas me taire, d'avoir

cette démarche d'abord citoyenne et ensuite celle de candidat, pour défendre la vérité. Donc, c'est l'acte que j'ai posé. Je pense que c'est un acte responsable. Je pense qu'il ne faut pas se taire, lorsque la vérité est manipulée», a-t-il confié à la presse. Uphrem Dave Mafoula est confiant sur le rôle du juge constitutionnel appelé à exercer son arbitrage sur la manière dont l'élection a été organisée.

Hôpital de référence de Baongo (Brazzaville)

Ouverture d'un shop de boissons douces et d'eau minérale Globaline

cessité fondamentale. Il a exprimé le souhait de voir cette boutique contribuer à améliorer le confort des usagers et s'intégrer durablement dans la dynamique d'optimisation des prestations hospitalières. Avec ce huitième shop, Global développement

La société Global développement (S.a.r.l), spécialisée dans la production et la commercialisation de l'eau minérale de la marque Globaline et de boissons douces, a inauguré, vendredi 27 février 2026, un shop de ses produits à l'Hôpital de référence de Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'était lors d'une cérémonie officielle sous le patronage du directeur de l'hôpital, le Dr Tanguy Jastel Fouemina et Mme Justine Kamba, directrice commerciale, marketing et communication de la société, en présence du personnel soignant, des cadres et agents de la société Global développement ainsi que de plusieurs invités.

Pour la succursale Brazzaville de la Société Global développement (S.a.r.l), le shop ouvert à l'Hôpital de référence de Baongo est le huitième dans la capitale. Ce nouveau shop d'eau minérale Globaline et boissons douces s'inscrit dans la stratégie d'extension de visant à rapprocher ses produits des structures sanitaires et faciliter ainsi l'accès à l'eau potable dans les espaces hospitaliers. Cette initiative répond, également, aux besoins quotidiens des patients, de leurs accompagnateurs et des personnels de santé évoluant dans un environnement nécessitant des conditions d'hygiène



Ciseaux en main, le Dr Tanguy Jastel Fouemina procède à la coupure du ruban symbolique.

et de confort adaptées. À travers le déploiement de ses points de vente, la société Global développement renforce sa présence dans la ville capitale, au grand bonheur de sa clientèle. S'exprimant au nom du

directeur général de la société, Augustin Zodi, Mme Justine Kamba a déclaré que l'initiative vise à «mettre à la disposition de la population une eau de qualité, pour un peuple en bonne santé», précisant que l'ouver-



Le shop au sein de l'Hôpital de référence de Baongo.

ture de ce huitième shop s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'entreprise en faveur des populations. Selon elle, cette démarche traduit «un engagement profond» de Global développement à rapprocher les produits de première nécessité des patients, des garde-malades et du personnel soignant au sein des structures hospitalières. Ceux-ci n'auront plus à sortir de l'hôpital pour s'approvisionner en

eau minérale et autres boissons douces, mais se rendre directement au shop au sein de l'hôpital pour les avoir à des prix intéressants. De son côté, le directeur de l'Hôpital de référence de Baongo, le Dr Tanguy Jastel Fouemina, a déclaré que l'hôpital constitue non seulement un lieu de soins, mais également un espace de vie où l'accès à une eau potable disponible et sécurisée demeure une né-

consolide sa stratégie de proximité dans les structures sanitaires de la ville capitale. Une démarche qui allie santé publique et service de première nécessité, suivant sa vision partagée par toute son équipe, à savoir: «Viser toujours plus haut, plus grand et plus loin, pour la satisfaction de nos clients, nos collaborateurs et de notre environnement».

Roland KOULOUNGOU

Journée mondiale de la protection civile

A Brazzaville, la sécurité civile a plaidé pour plus d'actions préventives

Le commandement de la sécurité civile a célébré, mardi 3 mars 2026, à la Caserne principale des sapeurs-pompiers de Brazzaville, la journée mondiale de la protection civile, commémorée chaque 1er mars de l'année. A cette occasion, une conférence-débat a été organisée sous le thème: «Gérer les risques environnementaux, pour un avenir résilient et durable».

Sous le patronage du colonel-major de police Serge Pépin Itoua-Poto, commandant en second de la sécurité civile, la conférence-débat a réuni officiers et agents de la sécurité civile, des invités venus des administrations publiques et des partenaires techniques. Les échanges ont mis en évidence un constat préoccupant: derrière la multiplication des inondations, érosions et crises urbaines, ce n'est pas tant un manque d'expertise que l'insuffisance de politiques préventives réellement appliquées qui se pose. Dans son discours, le colonel-major de police Serge Pépin Itoua-Poto a rappelé que «la sécurité civile, fidèle à sa mission de protéger les per-

sonnes, sauvegarder les biens et préserver l'environnement, réaffirme une volonté absolue: la prévention demeure l'arme la plus efficace face aux risques environnementaux». Selon lui, gérer les risques revient avant tout à anticiper afin d'assurer une protection durable des populations. Les inondations récurrentes et les érosions provoquées par les pluies diluviennes, l'urbanisation anarchique, les feux de végétation aggravés par des pratiques incontrôlées, la pollution de l'environnement, etc, sont autant de phénomènes qui affectent la vie sociale, la santé publique et constituent, aujourd'hui, de véritables défis pour les communautés et les pouvoirs publics. Trois communications ont été



Le colonel-major de police Serge Pépin Itoua-Poto et les deux conférenciers.

présentées lors de cette conférence-débat. Elles ont mis en lumière des failles structurelles persistantes. L'absence de lignes budgétaires dédiées à l'action humanitaire, évoquée par Ololo Sembo, directeur de la prévention des risques de catastrophe au Ministère des affaires sociales, illustre les limites d'un système encore largement orienté vers la réaction plutôt que vers la prévention. Les inondations de Tantalangai en 2025, citées comme exemple, rappellent que les leçons tirées des crises passées peinent encore à se traduire en actions durables.

nique au Ministère en charge de l'assainissement urbain, a insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance et de tirer les enseignements des catastrophes passées. Il a notamment recommandé une meilleure gestion des déchets solides, la mise en place de systèmes efficaces de canalisation des eaux de pluie ainsi qu'une politique

La troisième communication a été l'oeuvre du colonel de police Alphonse Bonazébi qui a parlé du rôle de la sécurité civile dans la prévention des risques environnementaux.

En somme, il a été question de la consolidation des politiques publiques, du rôle et des missions de la sécurité civile dans la gestion des risques.

Il convient de souligner que face à l'urbanisation accélérée et aux effets croissants du changement climatique, la sécurité civile ne peut agir seule. La résilience des villes dépend, désormais, d'une volonté politique constante, d'investissements structu-



Une vue des participants à la conférence-débat sur la journée mondiale de la protection civile.

Intervenant sur la prévention en milieu urbain, Jean-Michel Osseté, assistant tech-

renforcée d'assainissement, pour limiter les risques d'inondation et d'érosion.

rants et d'une responsabilité collective.

R. K.

Départements du Pool et Djoué-Léfini

Une assistance humanitaire dans cinq districts, lancée à Mindouli et Kindamba

À la suite des incidents sanglants s'étant produits le 11 janvier 2026, à Mindouli et ayant provoqué l'exode des populations, et des opérations de sécurité ayant créé de la psychose dans les Districts de Kindamba, Vindza, Kimba et Mayama, le Cadre de concertation pour la paix et la stabilité des Départements du Pool et Djoué-Léfini, une structure dirigée par Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, a lancé, jeudi 26 février dernier, à Mindouli et Kindamba, une opération d'assistance humanitaire financée par un don du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Ainsi, une forte délégation de leaders politiques, parlementaires et cadres ressortissants des deux départements, membres de cette structure, s'est rendue dans les deux localités, pour la remise de ce don de vivres et non-vivres, lors de cérémonies où les populations ont été mobilisées.

L'initiative de réaliser une action humanitaire en faveur des populations des cinq districts émane du Cadre de concertation pour la paix et la stabilité des Départements du Pool et Djoué-Léfini, une structure informelle mais organisée qui réunit les cadres ressortissants des deux départements et qui avait condamné, le 19 janvier dernier, à travers une déclaration, les incidents sanglants qui s'étaient produits le 11 janvier à Mindouli, entre les éléments du pasteur Ntoumi et les agents de la Direction générale de la sécurité présidentielle; incidents qui avaient provoqué l'exode de la population vers les localités avoisinantes et en RD Congo.

L'évolution sécuritaire de cette situation était telle que la force publique avait réagi, le 25 janvier, en bombardant, par hélicoptère, des sites du pasteur Ntoumi dans les villages de Mihété et Loukouo, provoquant ainsi la psychose au niveau des populations des Districts de Kindamba, Mayama, Vindza et Kimba, dont certains avaient fui dans les villages plus éloignés ou dans les forêts.

Même si le calme était revenu et que le parti du pasteur Ntoumi avait exprimé son attachement à la paix, la psychose régnait. Pour rassurer ces populations et les soutenir dans la reprise de leurs activités quotidiennes perturbées, le Cadre de concertation pour la paix et la stabilité des Départements du Pool et Djoué-Léfini a réalisé une opération d'assistance humanitaire en leur faveur, grâce au soutien direct du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Ainsi, le jeudi 26 février dernier, une forte délégation conduite par le président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, député élu à Kindamba, et comprenant le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, des parlementaires comme les députés Yvonne Adélaïde Mougany, Charles Kinzenzé (Mindouli), Antoine Béli Bokolojoué (Kimba), le sénateur André Massamba (Pool), les leaders politiques comme Euloge Landry Kolélas, Hellot Matson Mampouya, Chris Antoine Walembaud, le préfet du Pool, Jules Monkala Tchoumou, le président du Conseil départemental Michel Bouboutou



La remise symbolique du don à un chef de village



Une vue des membres de la délégation pendant la cérémonie à Mindouli

Mampouya, le commissaire politique du P.c.t au Pool, Jean-Pierre Heyko Lekoba, s'est rendue, par hélicoptère, à Mindouli puis à Kindamba, procéder au lancement de l'opération d'assistance humanitaire.

À Mindouli, la cérémonie a eu lieu à la Place Mabilia Manganga, sous la modération du journaliste Joachim Mbanza, membre du Cadre de concertation. La population était fortement mobilisée et a attendu près de quatre heures, car la délégation venant de Brazzaville avait connu un grand retard. Dans son mot d'accueil, l'administrateur-maire de Mindouli, Gaston Mampassi, a souligné que cette aide constitue «une réponse idoine à la détresse subie par les populations, après les événements tragiques du 11 janvier 2026».

Prenant la parole, la députée Yvonne Adélaïde Mougany, assisté de son collègue Charles Kinzenzé, a expliqué que les responsables du Cadre de concertation ont suivi, «avec beaucoup d'attention», la situation sécuritaire dans la localité. «La peur était partout. Mais, on ne vous avait pas abandonnés», a-t-elle déclaré. Des démarches



Une vue des membres de la délégation pendant la cérémonie à Mindouli.

avaient été entreprises auprès du Chef de l'Etat, pour prévenir toute recrudescence des violences et favoriser le retour de la paix et de la stabilité. A travers ce don humanitaire, elle a affirmé que le Président Denis Sassou-Nguesso aime les populations du Pool, car c'est pendant les périodes difficiles qu'on reconnaît ceux qui vous aiment, parce qu'ils vous assistent.

S'exprimant en langue locale, le lari, Isidore Mvouba a transmis le message du Président Denis Sassou-Nguesso aux populations du Pool et Djoué-Léfini, affirmant que celles-ci n'ont pas été oubliées. Il a réitéré l'engage-

ment des autorités en faveur d'une paix durable et appelé à éviter la répétition des violences. «Plus jamais ça», a-t-il lancé. Le préfet Jules Monkala-Tchoumou a, pour sa part, salué un geste de solidarité nationale, estimant qu'il contribuera à restaurer la confiance et à consolider la cohésion sociale dans son département. Le don, composé de vivres (riz, poisson salé, haricot, huile, café, sel...) et de non-vivres (savon, ustensiles en plastique...) a été symboliquement remis par Isidore Mvouba au préfet du Pool, qui l'a transmis au sous-préfet de Mindouli, Antoine Gervais Okombo Djouélé, marquant ainsi le lancement de l'opération de distribution du don.

Accueillie dans l'allégresse à Kindamba où elle est arrivée par hélicoptère le même jour, la délégation a procédé à la même cérémonie de lancement de l'assistance humanitaire, à la Place Mbiémo. La population y était rassemblée en masse, particulièrement les jeunes. Après le mot d'accueil de la sous-préfète de Kindamba, Vinny Nkenkela Madah, il y a eu le mot du sénateur André Massamba qui a expliqué le sens de l'action humanitaire réalisée, grâce à l'appui du Président de la République. Puis, Hellot Matson Mampouya a parlé de la nécessité de sauvegarder la paix, la cohésion sociale et la solidarité. Est intervenue, ensuite, la remise symbolique

du don par Isidore Mvouba au préfet du Pool, qui l'a transmis à la sous-préfète, marquant ainsi le lancement de l'assistance humanitaire.

Signalons, enfin, que cette assistance humanitaire, qui va se poursuivre, avec les parlementaires et les autorités locales, le mardi 2 mars, dans les localités de Kimba, Vindza et Mayama, faisant désormais partie du nouveau Département du Djoué-Léfini, marque ainsi une nouvelle étape dans les efforts de paix et de stabilisation engagés dans les deux départements concernés.

Roland KOULOUNGOU

Marcel Mbaloula, expert en statistiques

«Des données statistiques fiables découlent des meilleures décisions»

La statistique, une science et technique d'interprétation mathématique, permet de chiffrer les réalités de la vie sociale. Cette science recueille et analyse mathématiquement les données, pour une évaluation numérique concernant l'état ou l'évolution d'un phénomène. Expert et formateur en matière de statistique, Marcel Mbaloula affirme que les données statistiques fiables apportent les meilleures décisions, pour mieux assurer le développement du pays. Interview!

* **C'est quoi la statistique?**



Marcel Mbaloula.

** On parle de la statistique, parce que c'est un domaine considéré comme la science des chiffres, des données. C'est la science de la production des données. C'est dans ce sens que la statistique, qui mesure la probabilité, est inscrite dans le domaine des mathématiques. Cependant, il faut distinguer le concept de statistique et les statistiques. La statistique, c'est la science et les statistiques, ce sont les données produites par la statistique, suivant des méthodologies qui sont bien connues.

* **Quel est l'intérêt ou l'importance des données statistiques?**

** Il faut dire que la statistique présente un intérêt vital pour tout le monde, les entreprises comme l'Etat. En ce qui concerne les entreprises, pour connaître et maîtriser le marché, il faut des données statistiques, parce qu'il faut parfois évaluer les parts de marché, réaliser des études de marché. Tout cela fait partie de la statistique ou nécessite la statistique.

Pour la mise en œuvre des politiques publiques de développement, l'Etat a besoin de statistiques. Au niveau de l'élaboration des politiques publiques et des budgets, il faut des données statistiques. Au niveau de l'évaluation de ces politiques publiques, il faut également des données statistiques. En gros, pour prendre de bonnes décisions en matière de politique publique, l'Etat a besoin de statistiques.

* **C'est dire que les données statistiques sont toujours nécessaires?**

** C'est hyper-nécessaire, parce qu'on ne peut pas prendre une décision sans statistiques. On ne peut pas investir sans données statistiques. Un pays qui n'utilise pas à bon escient la statistique, c'est un pays qui vit de façon aléatoire et dans l'approximation. Il ne peut pas savoir comment gérer tel secteur ou tel autre.

* **Quel message pouvez-vous lancer aux autorités publiques et aux acteurs privés?**

** Il faut dire que tous les pays qui se sont développés, ont d'abord développé le secteur de la statistique. Les instituts de la statistique sont très très développés dans ces pays-là. Cela leur permet de prendre de grandes décisions. En ce qui nous concerne, je crois qu'on ne pas inventer la roue, il y a lieu d'appuyer les activités de nos structures qui travaillent sur les données statistiques. Il y a l'Institut national de la statistique (I.n.s) et la Direction générale de l'économie. Ce sont des structures à appuyer avec des budgets assez conséquents, afin de nous aider à avoir les statistiques nécessaires dans les différents domaines de la vie nationale.

* **Le Congo a-t-il assez de statisticiens?**

** Le pays dispose d'un nombre assez important de statisticiens. Le problème, il faut mettre à leur disposition les moyens pour travailler. Avec les nouvelles méthodes qui arrivent, pour ceux qui sont encore en fonction, il leur faut des opportunités de renforcement de capacités, afin d'améliorer leurs méthodes de travail, pour être plus efficaces et beaucoup compétitifs, par rapport aux statisticiens qui évoluent dans d'autres pays.

Propos recueillis par Martin BALOUATA-MALEKA

R.p.d.h

Le secteur forestier dans le Niari a besoin d'outils de gouvernance participative

A l'issue de la série des rencontres avec différentes instances publiques et privées impliquées directement ou indirectement dans la gouvernance forestière et climatique dans le Département du Niari, la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) a constaté que le secteur forestier dans ce département a besoin d'outils de gouvernance participative comme les comités de gestion et de développement communautaires institués depuis 2013 et censés favoriser la participation des communautés dans le développement local. L'O.n.g de Christian Mounzéo a promis y travailler d'arrache-pied.

Dans le Département du Niari, les rencontres ont permis à Christian Mounzéo, coordonnateur de la R.p.d.h, et son équipe, d'échanger avec les parties prenantes sur plusieurs sujets inhérents à la gestion des ressources naturelles en général et forestières en particulier. De l'économie forestière à l'environnement en passant par l'agriculture et le travail, toutes les directions départementales ainsi que des O.n.g dont la C.p.j (Commission justice et paix) de l'Archidiocèse de Pointe-Noire, toutes les structures ou presque ont évoqué la faible application des textes en vigueur, notamment la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier. Ce code, qui impose une gestion participative, inclusive et consensuelle des ressources forestières, recommande la mise en place des Comités de gestion et de développement communautaire.

Au Congo-Brazzaville, ces comités ont été institués par le Décret n°2013-280 du 25 juin 2013 portant «*création, attributions et organisation du comité de gestion et de développement communautaire*». Organe de proximité dans une localité, le comité impulse le développement d'une localité, comme renseignent les articles 1 et 2 dudit texte. Si les fonctions au sein du comité sont bénévoles, elles ont pour principales tâches d'*approuver les microprojets et les budgets de développement local, assurer la gestion et le suivi des projets sociaux et économiques comme l'éducation et la santé*.

Or, si des entités administratives telles que le Quartier n°2 du District d'Enyellé, dans le Département de la Likouala, sont déjà dotés de comités de gestion et de développement communautaire, dans le Département du Niari, ces comités ne sont pas encore mis en place. Ce que reconnaît le Conseil départemental du Niari qui, conscient de ce vide, avait déjà pris une délibération en 2023, pour leur mise en place, a expliqué Dominique Pomba, secrétaire du bureau exécutif de cette assemblée départementale.

En attendant l'entrée en vigueur de la délibération, l'absence de ces comités de gestion provoque plusieurs conséquences dont la non-réalisation du Consentement libre, informé et préalable (Clip) consistant à informer et prévenir les communautés locales et popula-



Christian Mounzéo, coordonnateur de la R.p.d.h.



La gouvernance forestière doit être inclusive

tions autochtones (C.l.p.a) des impacts aussi bien positifs que négatifs d'un projet forestier sur l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce qui permet aux C.l.p.a d'être davantage efficaces et conséquentes dans leur participation à l'élaboration du cahier de charges particulier contenant les besoins réels des riverains de projets forestiers, miniers et autres.

Après les échanges avec l'administration, la délégation de la R.p.d.h s'est déployée, par la suite, dans les villages Moukondo (District de Divenié), Nguanga (District de Nyanga) et Karizougou (District de de Kibangou). Les villages Moukondo et Nguanga sont situés dans l'U.f.e (Unité forestière d'exploitation) Ngongo-Nzambi, exploitée par la société chinoise Asia Congo, tandis que Karizougou se trouve dans l'U.f.e Nyanga, exploitée par C.i.b.n, une autre société chinoise. Or, ces sociétés ne respectent pas leurs obligations conventionnelles ou sociales. Au village Moukondo, par exemple, aucun projet prévu dans les cahiers de charges particuliers n'a été réalisé. Le village Nguanga quant à lui ne figure pas dans le cahier de charges.

En outre, étant donné que

115 du code forestier). «*La précarité observée contraste littéralement avec l'intense activité d'exploitation forestière menée ici. Ce qui est à l'encontre du principe d'inclusion matérialisé par les comités de gestion et de développement communautaire et les cadres de concertation, tel que prescrit dans le code forestier*», déplore Fabrice Séverin Kimpoutou, responsable de la recherche de la R.p.d.h, qui a dirigé la mission de sensibilisation et de formation des communautés locales et populations autochtones dans le Niari.

Avec la réalisation de la deuxième phase du Programme forêt, gouvernance, marché et climat, qui bénéficie d'un appui technique de l'O.n.g européenne Fern et du soutien financier du Ministère britannique des affaires étrangères, il a promis que la R.p.d.h va se battre,

à travers les campagnes de sensibilisation et les sessions de formation, «*pour soutenir la mise en place des comités de gestion et de développement communautaire et d'autres outils de gouvernance participative dans le secteur forestier au Niari*».

John NDINGA NGOMA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Après l'élection présidentielle où l'on a beaucoup parlé de la jeunesse, nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, se demandent maintenant si l'avenir de la jeunesse sera l'un des objectifs prioritaires du programme du gouvernement qui sera mis en place. Déjà, les jeunes pensent que le Président réélu les a abandonnés, en parlant de la Fonction publique où il n'y a pas assez de places pour accueillir tous les jeunes en quête d'emploi. Mais, c'est là une vérité réelle! Aucun pays au monde n'emploie toute sa jeunesse comme fonctionnaires. Ce n'est pas possible. Pour s'en convaincre, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu se sont mis à glaner quelques statistiques. Avec une population estimée, en 2025, à environ 6,48 millions d'habitants, le Congo-Brazzaville connaît une croissance démographique soutenue, avec une population majoritairement jeune et concentrée, à près de 70%, en milieu urbain, principalement à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays. En 2022, le taux de scolarisation était de 96,5%, avec un taux d'achèvement de 91%. Mais, seulement 59,4% des élèves terminent le cycle secondaire avec des compétences minimales en français, tandis que ce taux est de 33,4% en mathématiques.

En 2018, on comptabilisait 55.025 étudiants dans l'enseignement supérieur, soit 1.115 étudiants pour 100 mille habitants. Ce niveau est supérieur à la moyenne des pays africains qui est de 733, mais il est en deçà de celui du Cameroun (1.620), du Bénin (1.240) ou du Ghana (1.510).

Selon une étude réalisée en 2011, le chômage des jeunes constitue un sérieux problème dans le pays. Près du tiers des jeunes de moins de 30 ans qui se présentent sur le marché du travail ne trouvent pas d'emploi, alors que ce taux est moitié moins élevé chez les adultes de 30-49 ans et de 6% chez les plus de 50 ans.

Si on élargit la notion de chômeur aux chercheurs d'emploi découragés, la proportion de jeunes actifs qui ne trouvent pas d'emploi monte à 42%. Il s'agit, dans leur immense majorité (88%), de jeunes qui frappent pour la première fois à la porte du marché du travail, les primodemandeurs.

Combien y a-t-il de fonctionnaires ou d'emplois public au niveau de l'Etat et de ses structures décentralisées et déconcentrées comme la Force publique, les institutions nationales, les municipalités, les entreprises publiques et les administrations spécialisées comme la diplomatie, la douane, les services des eaux et forêts, etc?

Dans la loi de finances 2025, le plafond autorisé des emplois rémunérés pour les agents de l'Etat (fonctionnaires, contractuels, diplomates, magistrats, personnels hors-statuts) était de 86.657. Pour cette année-là, la loi avait ouvert 3.000 postes de recrutements, dans l'enseignement, la santé, le sport, la jeunesse, etc.). A cela s'ajoute le nombre le nombre total de personnels de la Force publique (Forces armées congolaises, gendarmerie et police) qui n'est pas malheureusement publié officiellement. Les estimations peuvent être de l'ordre de 70 mille pour la Force publique.

Le secteur privé, quant à lui, dominé par le commerce et les services, est considéré comme un levier important créateur d'emplois. 91.014 unités économiques au total exerçaient dans le pays, basées essentiellement à Brazzaville et Pointe-Noire, selon le premier Recog (Recensement général des entreprises du Congo) publiés, le 10 mars 2022. Mais, 9.190 étaient en cessation d'activités.

Si 10 mille diplômés sortent du système éducatif chaque année, à peine 3 mille peuvent donc trouver un emploi dans le secteur public. Le reste, la majorité, donc, soit 7 mille diplômés, doit frapper aux portes du secteur privé ou se prendre en charge en créant une entreprise. Ce qui ne veut pas dire que l'Etat les abandonne, car il doit créer les conditions pour que ces les entreprises créées puissent fonctionner et non disparaître sous le poids de l'administration et de la fiscalité. Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu concluent que l'Etat ne peut pas employer toute la population, mais créer les conditions permettant aux citoyens de se prendre en charge. Le gouvernement attendu devrait mettre l'accent sur cet aspect, afin de permettre aux jeunes de se prendre en charge.

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO

Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

Directeur commercial & Relations publiques :

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 51 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

Vote, données et souveraineté: l'Afrique à l'épreuve du 21^{ème} siècle

1- Une question posée trop tôt... devenue centrale aujourd'hui

En 2016, dans le cadre d'un M.b.a (Master of business administration) à l'Institut Léonard de Vinci (La Défense) en France, j'ai consacré une recherche à une interrogation qui semblait alors technologique: «Comment garantir la sécurité et la confiance dans le vote électronique?». Dix ans plus tard, cette question n'est plus seulement technique. Elle est devenue géopolitique, démocratique et civilisationnelle. Car, les élections modernes ne se jouent plus uniquement:

- dans les urnes;
- dans les bureaux de vote;
- dans les commissions électorales.

Elles se jouent aussi dans l'espace numérique.

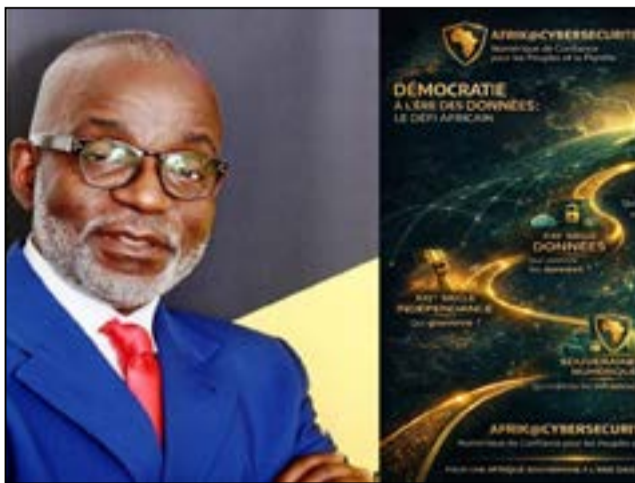
2- L'infrastructure invisible de la démocratie

Aujourd'hui, la formation de l'opinion publique dépend largement de plateformes globales comme Meta Platforms ou TikTok. Ces plateformes numériques ne sont pas des institutions publiques. Elles sont:

- des entreprises privées;
 - des régies par leurs propres règles;
 - gouvernées par leurs propres algorithmes.
- Or, ces algorithmes déterminent:
- la visibilité des informations;
 - la viralité des messages;
 - l'amplification des récits politiques.
- Autrement dit: l'infrastructure de l'opinion publique mondiale est désormais algorithmique.

3- Le paradoxe africain L'Afrique est aujourd'hui:

- le continent le plus jeune du monde;
 - l'un des plus dynamiques numériquement;
 - l'un des plus dépendants aux plateformes globales.
- Dans plusieurs pays africains, les réseaux sociaux sont devenus:
- les premiers médias d'information;
 - les premiers espaces de débat public;
 - les premiers canaux de mobilisation politique.
- Mais, cette situation crée un paradoxe majeur: la démocratie se numérise plus vite que la souveraineté numérique.



Par le Dr. Chrysostome Nkoumbi-Samba.

4- L'enjeu réel: la souveraineté de la preuve

La question démocratique du 21^{ème} siècle n'est plus seulement: qui gagne l'élection? La question devient: Qui contrôle la preuve de l'élection? Cette preuve repose, désormais, sur trois éléments essentiels:

- a- les données électorales;
- b- les infrastructures numériques;
- c- la cybersécurité du processus démocratique.

Sans ces trois piliers, la confiance démocratique peut être fragilisée.

5- L'émergence africaine commence par la maîtrise

du numérique

Les débats sur l'émergence africaine évoquent souvent:

- les infrastructures physiques;
- les investissements;
- l'industrialisation.

Mais, 21^{ème} siècle impose un autre fondement: la maîtrise des infrastructures numériques. Car, dans l'économie contemporaine:

- la donnée est une ressource stratégique;
- l'information est un levier de puissance;
- la cybersécurité est un enjeu de souveraineté.

6- Les compétences né-

cessaires pour l'Afrique

L'émergence numérique du continent repose sur cinq capacités essentielles:

- a- cybersécurité des infrastructures démocratiques;
- b- gouvernance des données publiques: garantir la souveraineté informationnelle;
- c- intelligence informationnelle: lutter contre la désinformation;
- d- ingénierie numérique locale: concevoir des architectures technologiques africaines;
- e- régulation des plateformes globales: négocier des règles équilibrées avec les acteurs internationaux.

7- L'Afrique face à un choix historique

L'Afrique ne peut ni ignorer les plateformes globales ni s'en isoler. Mais, elle doit éviter un piège: confondre connectivité et souveraineté. Se connecter au monde est une nécessité. Maîtriser ses infrastructures numériques est une condition de liberté.

8- Vers une doctrine africaine du numérique de confiance

Le continent africain peut aujourd'hui proposer au monde une vision nouvelle: un numérique de confiance pour les peuples et la planète. Cette vision repose sur trois principes:

- la souveraineté des données;
 - l'éthique technologique;
 - la responsabilité collective.
- Elle implique aussi une conviction simple: la technologie doit servir la démocratie, et non l'inverse.

9- Une génération à la croisée des chemins

L'Afrique entre dans une décennie décisive. D'ici 2060 et 2063, le continent célébrera le centenaire des indépendances. La question qui se posera alors sera simple: aurons-nous conquis aussi notre souveraineté numérique?

Conclusion

Au 21^{ème} siècle, la souveraineté politique ne se mesure plus seulement à la puissance militaire, aux ressources naturelles ni aux infrastructures physiques. Elle se mesure, désormais, à une capacité nouvelle: la maîtrise des données, des infrastructures numériques et de la confiance démocratique. Car, une Nation qui ne maîtrise pas ses données risque, un jour, de ne plus maîtriser son destin.

Dr. Chrysostome NKOUNBI-SAMBA
Président-Fondateur
d'Afrik@Cybersécurité

Les paradigmes de migration des institutions d'intégration d'Afrique centrale

Il est essentiellement question de comprendre comment les institutions régionales, en Afrique centrale, évoluent et se transforment pour répondre aux besoins de la région. Et l'histoire nous renseigne que ces mutations ne sont pas le fruit du hasard. Chaque fois, il y a une combinaison de crises, un changement de paradigmes politiques et surtout la nécessité de s'adapter à l'environnement international. D'où la fusion fortement attendue de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) au sein de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). (Suite du numéro 315).

La mutation vers la Cemac

Lorsque le 16 mars 1994, le Traité de N'Djamena consacre la naissance de la Cemac, un accent particulier est mis sur la solidarité communautaire. Elle était l'objet de la discorde de 1968, lorsque le Tchad et la Centrafrique se sont sentis défavorisés par rapport aux pays côtiers (Gabon, Cameroun, Congo). C'est pourquoi un fonds de la communauté était créé: le Fodec. Ce fonds évite que les bénéficiaires du marché ne soient tous captivés par les pays riches de la communauté, notamment la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Cameroun. Les mécanismes de financement mis en place permettraient de corriger les déséquilibres à l'origine de la rupture de 1968.

La Cemac se pose ainsi comme la panacée, en ayant comme défis, une structure à deux piliers: l'Union économique d'Afrique centrale (U.e.a.c) qui coordonne

les politiques économiques dans le transport, y compris les infrastructures. Et l'Union monétaire d'Afrique centrale (Umac), qui gère la monnaie commune et la supervise via la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), créée en 1990 et qui est opérationnelle depuis 1993.

La Cemac a connu quelques avancées majeures: l'institution du passeport Cemac en 2013, la réforme institutionnelle de 2007: basculant du secrétariat général à la commission, avec pour conséquence la création du parlement, de la Cour de justice et une commission basée à Bangui, la surveillance multilatérale. Cette grande institutionnalisation a eu le mérite de faire échapper la commission aux humeurs de certains Chefs d'Etats.

Cependant, son fonctionnement semble confronter à l'ego de ses dirigeants et surtout à la qualité de ses managers. L'une des raisons qui a contri-

bué à affaiblir l'Udeac fut, sans doute, les humeurs de certains Chefs d'Etats. Pourtant, malgré cela, quelques comportements individuels et interpersonnels englobent actuellement la Cemac.

La crise actuelle est-elle annonciatrice d'une réforme supplémentaire?

Dans le parcours de la Cemac, ce ne serait pas pour la première qu'une réforme passe inaperçue. Les réformes de 2019, qui ont pris en compte l'opinion publique qui critiquait l'accord monétaire avec la France d'une part, et la prise en compte par l'institution de la dimension de sécurité, sans laquelle, l'économie et les pays ne seraient pas stables (au regard des crises au Tchad, en Centrafrique et la menace du groupe terroriste Boko Haram), d'autre part, sont une illustration d'une réforme que tout le monde n'a pas vu passer, d'autant plus que l'institution avait

conservé le nom Cemac.

Cependant, face à la crise actuelle, il y a lieu de constater que les mécanismes de surveillance multilatérale mis en place pour assurer la coordination des politiques économiques nationales et promouvoir la convergence des économies des Etats membres ont échoué, pour plusieurs facteurs. Cet échec s'explique par le manque de précision et de clarté des critères de convergence, jugés laxistes et imprécis; par la faiblesse des mécanismes de sanctions qui ne sont pas dissuasives et enfin, par l'instabilité politique et économique dans certains pays de la Cemac, ce qui altère la mise en œuvre des réformes nécessaires. Il faut ne pas s'arrêter à ces facteurs internes, car quelques facteurs externes comme la dépendance aux matières premières et la faiblesse des infrastructures dans la région sont autant de raisons de la faillite économique de la sous-région.

Tous les projets intégrateurs sont, soit à l'arrêt (Port sec de Dolisie, corridor Gabon-Congo, route Kogo-Akurenam dans le Sud-Est Guinée Equatoriale jusqu'au Gabon, aménagement du Barrage hydroélectrique de Chollet, lignes

électriques Cameroun-Gabon-Centrafrique); soit au ralenti, cas de la construction du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena, du réseau de fibre optique entre le Cameroun et les autres pays de la Cemac, sans être exhaustif. Autant de projets dans lesquels l'institution n'arrive pas à apporter sa contribution, à hauteur de 40% (option prise pour les projets de développement avec les partenaires, soit 40/60). Si dans le cadre de la commande publique et d'une directive sur les P.p.p (Partenariats publics privés), la Cemac n'arrive pas à faire face à ses obligations librement consenties, il faut bien s'interroger sur ses vraies capacités.

Equivalent de l'U.e.m.o.a (Union économique et monétaire ouest-africaine), la Cemac est à la croisée des chemins. Il recèle de sérieux et profonds problèmes de leadership. Comment comprendre que les fonds publics sont parfois manipulés sans en rendre un compte exhaustif. Thierry Mamadou Asngar, économiste tchadien, indexe à titre illustratif, le projet de réhabilitation du parlement communautaire. Prévue pour coûter 200 millions, le projet aurait fait un bond extraordinaire jusqu'à 1,3 milliard. C'en

est une preuve évidente, pour affirmer que la crise au sein de la Cemac est beaucoup plus structurelle. Ce qui exige, dans le contexte actuel, un homme courageux, susceptible d'opérer des réformes. Car, la qualité des hommes décrédibilise l'institution. Certains marchés sont octroyés sans respect des prescriptions. Et même à ce niveau, aucune sanction ne s'en suit.

Il faut aussi reconnaître que certaines charges pèsent sur les Etats membres, pour rien. Figurez-vous que les Etats payent doublement leurs contributions: à la Cemac et à la C.e.e.a.c. Pourtant, la fusion fortement attendue traîne. Peut-être que la présente crise offrira l'opportunité de fusionner la Cemac dans la C.e.e.a.c. Selon le philosophe britannique, George Santayana (1863-1952), «ceux qui ne peuvent pas se souvenir du passé sont condamnés à le répéter». Au niveau des institutions d'intégration d'Afrique centrale, les mêmes raisons qui ont conduit à la transformation de l'U.d.e en Udeac, puis à la Cemac, sont en train de se répéter: crises de financement, inefficacité institutionnelle et évolution des contextes régionaux. Tous ces agrégats réunis sonnent le signal d'une réforme à venir. Et ce ne sera qu'un nouveau chapitre ouvert dans le cadre de l'institution d'intégration d'Afrique centrale.

Guy Patrick
(Ancien élève de l'ENAM à Brazzaville)

Musique

Dj Rox Hikartachi pulvérise le Nouveau Casino de Paris

Le musicien Dj Rox Hikartachi, le roi du coupé-décalé congolais, l'un des compositeurs du célèbre titre «Madoda», a écrit, certainement, le samedi 7 mars 2026, la plus belle page de son histoire musicale, dans la mythique salle du Nouveau Casino de Paris, en France, devant un parterre de près de quatre cents mélomanes. Produit dans les règles de l'art par Alexsoon Prod, son concert, par ses enjeux artistiques et stratégiques, marque un tournant dans la carrière de cet artiste qui n'a cessé d'illuminer de son talent, la scène musicale congolaise, depuis le début de la décennie 2010.

Nouveau Casino de Paris, il est 19h30! Les planètes semblent alignées pour la réussite: temps agréable; salle remplie à ras bord; public jeune; ambiance bon enfant... Pour Dj Rox Hikartachi, tout se passe comme si Tchikambissi, la sœur-mère de l'Océan Atlantique, au large de sa lointaine ville de Pointe-Noire, s'était levée pour veiller sur lui. Et pour le maître de cérémonie, Ange Gabriel, habillé en tenue d'apparat pour la circonstance, c'est du pain béni, pour lancer les hostilités en toute assurance.

Les rideaux se lèvent aux rythmes des jeunes talents, promis à la découverte. En effet, les festivités de ce genre sont, pour les jeunes pousses, l'occasion de s'exposer à l'univers du show biz, en vue de se faire détecter. A tour de rôle, vont monter sur scène, les musiciens Madz, Six, R10, Groupe de 4, M. Sombre, K.d, puis en bouquet final, Keys Roxsane, la seule artiste féminine de la catégorie. Tout un symbole, en cette veille de journée des droits de la femme. D'ailleurs, c'est elle qui a



Dj Rox Hikartachi.

l'honneur d'assurer la transition avec l'acteur principal, le majestueux Dj Rox Hikartachi, qui monte sur les planches à 21h pétantes, au rythme d'une chanson traditionnelle en langue punu, drapeau de son pays à la main. Il est accompagné d'un magnifique ballet, dont la puissance chorégraphique laisse le public sans voix.

L'ambiance est à son comble et cela se voit. Entre l'artiste et le public, le courant passe, les émotions aussi. A cet instant, semble remonter en surface, toute la profondeur de l'histoire que cet ar-

tiste a écrite de longue date avec cette jeunesse, quand il sillonnait le Congo entier, tel pour semencer l'avenir. Ce sont les fruits de cet avenir, entretiens devenu présent, qu'il cueille maintenant. Alors que le mercure continue de monter, les téléphones sortent de leur tanière, dans une surenchère indescriptible, pour immortaliser le moment. A vue d'œil, les organisateurs jubilent: Lovaa; Thierry; Diouf Makoma; Mabio's; Alexsoon; le producteur, bien sûr. De là où je me trouve, j'entends monter la grogne de certains fans, protestant

contre l'impossibilité de faire les directs sur les réseaux sociaux, les ondes téléphoniques étant brouillées ici, pour d'évidentes raisons commerciales. Pendant ce temps, le général Ziguy Zaga, l'autre sobriquet de Dj Rox, continue de dérouler son spectacle. Surmonté d'une couronne dorée, en seconde partie de soirée, symbole de son statut revendiqué de roi du coupé-décalé, il accueille sur scène, ses amis artistes, venus lui «donner de la force», en cette heureuse circonstance.

C'est Varan de Komodo, musicien de la rumba, catégorie considérée comme la «mama» du coupé-décalé, qui a ouvert le bal des artistes en lever de rideau. Suivront Sam Samourai, Anti-Virus, Cedro la loi et Zapparo de guerre, quatre grosses cylindrées musicales, qui n'ont pu, malheureusement, s'exprimer à leur aise, faute de temps.

Aussi longtemps qu'on reconnaîtra l'arbre à ses fruits, Dj Rox Hikartachi sort de ce concert renforcé, avec des galons supplémentaires aux épaules. Au lieu du général Ziguy Zaga, peut-être prétendra-t-il désormais au titre de maréchal? Une chose est sûre, ce succès lui ouvre de nouvelles perspectives de carrière. A lui de savoir en profiter!

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical,
Paris France.

Tribune

J'accuse les disc-jockeys du Congo-Brazzaville dans la relégation de la musique congolaise

C'est une évidence de plus en plus insupportable! À rebours du mouvement «mbokalisation», qui promeut les identités locales, les disc-jockeys (D.j) du Congo-Brazzaville, qui animent les festivités (mariages, anniversaires, baptêmes, retraits de deuil...) de leurs compatriotes, marginalisent de plus en plus la musique de leur pays. La rumba est le registre où ce constat est le plus alarmant. Il n'y a, certes, pas de statistiques officielles, mais empiriquement, sans exagérer, environ sept chansons sur dix, jouées par les disc-jockeys du Congo-Brazzaville, proviennent de la RD Congo.



DJ-Headphones.

Je tiens à préciser que je ne nourris aucune détestation à l'égard de la musique sœur de la RD Congo que j'écoute et danse volontiers. De nombreux musiciens des deux rives du Fleuve Congo tels que Franklin Boukaka, Pamela Mounka ou Djef Kalle ont déjà suffisamment théorisé sur cette sororité, pour y revenir encore. D'ailleurs, quand je fus présentateur d'émission musicale à Ziana T.v, j'en faisais même, activement, la promotion.

Mon coup de gueule d'aujourd'hui vise à défendre l'art en tant que vecteur de beauté ou d'esthétique, d'où qu'il vienne, a fortiori quand il est issu du terroir. Il n'y a aucune once de chauvinisme dans ma démarche. Ne l'oublions jamais, le choix de la musique n'est jamais qu'une question de curiosité, de goût, de succès et d'ouverture d'esprit. Mais, si l'on écoute les mêmes œuvres tout le temps, on condamne ipso facto les autres à l'exclusion ou à la relégation.

Je récusé, d'avance, l'idée que le tropisme RD congolais des disc-jockeys du Congo-Brazzaville soit fondé sur la qualité. Tenez par exemple, sur le plan purement artistique, quelles différences notables y a-t-il entre les artistes Kevin Mbouandé et JB Mpiana? Ou bien entre la rumba de Doudou Copa et celle de Koffi Olomide? Quoi, nos musiciens doivent-ils donc émigrer, pour espérer voir jouer leurs chansons lors des manifestations festives de leurs compatriotes? L'art ne serait-il, donc, plus universel?

J'apprends même que certains disc-jockeys se serviraient de leur platine, pour régler les comptes à leurs compatriotes musiciens. Un jour, il va peut-être falloir en arriver à l'instauration de quotas, notamment dans les médias publics et même privés, pour rétablir l'équilibre. Cette pratique a même cours en France, pour promouvoir la chanson française et francophone. C'est légitime. La culture, en l'occurrence la musique, n'est pas un produit comme les autres. Elle porte l'âme des peuples et doit, à ce titre, être régie par des règles spécifiques, exception culturelle oblige. Considérés comme des figures incontournables de l'animation musicale, les disc-jockeys peuvent beaucoup faire dans la promotion de la musique congolaise.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical (Paris, France).

Livre

«Soigner la République», un ouvrage sur l'avenir du système congolais de santé

Economiste, titulaire d'un D.e.a (Diplôme d'études approfondies) en analyse et politiques économiques de l'Université d'Amiens et diplômé de l'Ehesp (École des hautes études en santé publique) de Rennes, en France, Eudes Patrick Mantsounga Ngolo a publié, au mois de février 2026, à travers Stylit, une marque de l'Éditeur Atramenta, un ouvrage intitulé: «Soigner la République. Construire un système de santé juste, éthique et inclusif».

A l'heure où le Congo s'attend à la mise en place d'un nouveau gouvernement, après l'élection présidentielle qui a débouché sur la réélection du Président Denis Sassou-Nguesso, l'ouvrage d'Eudes Patrick Mantsounga Ngolo prend un intérêt particulier pour tous ceux qui rêvent d'un renouveau du système national de santé. En effet, dans un contexte de crises sanitaires persistantes, d'inégalités territoriales et de confiance fragilisée, l'auteur défend une conviction forte: la santé n'est pas seulement un service public, elle est aussi et surtout une force nationale, un levier de croissance et un pilier de cohésion sociale.

À travers un diagnostic précis et accessible, l'ouvrage d'Eudes Patrick Mantsounga Ngolo met en lumière non seulement les failles, mais aussi les potentiels souvent sous-exploités du système de santé congolais. Il montre comment les déterminants sociaux, culturels, économiques et éthiques façonnent la manière dont les Congolais vivent, comprennent et traversent la maladie. Surtout, il propose une Stratégie nationale de santé 2026-2035, ambitieuse et réaliste, structurée autour de priorités claires:

- des soins primaires renforcés;
- une prévention enfin structurée;



Eudes Patrick Mantsounga Ngolo, livre.

- un système hospitalier modernisé;
- une régulation effective du secteur privé;
- des investissements ciblés dans le capital humain;
- l'intégration de la santé au cœur de la planification nationale.

A travers cet ouvrage, Eudes Patrick Mantsounga Ngolo propose un essai rigoureux et

engagé, à la croisée de l'économie, de la santé publique et de l'analyse des politiques publiques. Un livre lucide et tourné vers l'action, qui s'adresse aux décideurs, aux professionnels, aux chercheurs et aux citoyens soucieux de refonder collectivement le pacte sanitaire du Congo. Parce que la santé n'est pas un coût: elle est la condition de l'avenir.

**Pour m'informer,
je fais confiance
à L'Horizon Africain.
Je m'abonne!
Tél. 05 543.82.76 /
06 662.37.39
06 626 89 15**

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

«Assurer la gestion courante et la continuité administrative de la fédération»

Le Comex (Comité exécutif) de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) s'est réuni en session ordinaire, le samedi 21 mars 2026, à son siège, à Brazzaville, sous la présidence de son premier vice-président, Henri Endzanga, conformément aux dispositions statutaires de la Fécofoot, après la condamnation, par la Cour d'appel de Brazzaville, de trois membres de son bureau exécutif, dont le président, Jean Guy Blaise Mayolas. Dans le communiqué de presse publié à l'issue de cette session et présenté par François Bikindou, président de la Commission médias et marketing, le Comex s'est engagé à «assurer la gestion courante et la continuité administrative de la fédération». Il a balayé d'un revers de la main l'initiative d'un «certain collectif de quinze clubs ayant demandé à la Fifa (Fédération internationale de football association) la mise en place d'un comité de normalisation». Ci-après, un large extrait de ce communiqué de presse.

Au cours de sa session dite ordinaire, «le Comité exécutif a pris acte de l'arrêt de la Cour d'appel de Brazzaville siégeant en matière criminelle (arrêt criminel n°64 session de novembre 2025) et constaté l'incapacité du président de la Fécofoot d'exercer ses prérogatives. Ce qui, de facto, rend nécessaire l'activation des mécanismes de suppléance prévus par les statuts en ses articles 37 alinéa 9 et 41 alinéa 6 pour garantir la continuité du fonctionnement de l'institution.

Ensuite, le Comité exécutif a examiné le point relatif à un certain collectif de quinze clubs (dont seuls cinq font partie de l'assemblée générale) ayant demandé à la Fifa la mise en place d'un Comité de normalisation. Le Comité exécutif tient à souligner que



Henri Endzanga, le premier vice-président de la Fécofoot (Ph d'archives).

ce collectif n'a aucune existence légale. En plus, certains signataires de ce collectif font l'objet d'une suspension de la Fifa. La démarche, pour le moins maladroite, de ce collectif s'inscrit dans un élan de récidive fort déplorable. Elle

devrait appeler les conséquences qui s'imposent.

En ce qui concerne la notification de la lettre de mise au point à Monsieur le vice-président de la part de ce collectif, le Comité exécutif le renvoie à la lecture de ses ar-

articles sus-visés (37 al. 9 et 41 al. 6) des statuts de la Fécofoot. Le Comité exécutif tient à rappeler que la Fécofoot est une institution pérenne dont la mission dépasse les individualités. Malgré la gravité de la situation judiciaire touchant certains de ses membres, l'organe de direction s'engage à :

- assurer la gestion courante et la continuité administrative de la fédération;
- garantir le bon déroulement d'éventuelles compétitions nationales et la préparation des équipes nationales;
- préserver les relations de confiance avec les instances internationales (Fifa, Caf) et les partenaires publics, en particulier le ministre des sports.

Pour le Comité exécutif, la fédération est une institution solide. Son devoir est de protéger l'intégrité du football congolais et de poursuivre sa mission de développement technique et sportif, en toute transparence. Le Comité exécutif de la Fécofoot réaffirme son attachement aux valeurs d'éthique, de transparence et de probité qui doivent guider le sport roi en République du Congo».

Propos recueillis par
Luze Ernest BAKALA

Football

Lourdement condamnés, les dirigeants de la Fécofoot se pourvoient en cassation

Débuté le jeudi 5 mars 2026, au Palais de justice, le procès criminel contre trois membres de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), et trois autres personnes, tenu par la Cour criminelle de Brazzaville, concernant la gestion des fonds covid alloués à la Fécofoot par la Fifa (Fédération internationale de football association), pour la promotion du football féminin, estimés à 500 mille dollars (environ 300 millions de francs Cfa), a pris fin lundi 9 mars 2026 sur un arrêt condamnant lourdement les prévenus, notamment Jean-Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, absent à l'audience, qui a écopé de la réclusion criminelle à perpétuité et 100 millions de francs Cfa d'amende, Badji Mombo Wantété, secrétaire général de la Fécofoot, et Raoul Kanda, trésorier général, les deux déjà incarcérés à la Maison d'arrêt, et qui ont pris cinq ans de prison ferme et un million de francs Cfa d'amende, chacun. Après cet arrêt, les avocats de la défense ont décidé de se pourvoir en cassation.

Accusés de détournement de fonds, blanchiment de capitaux, faux et usage de faux en écriture privée, prise illégale d'intérêt et complicité, trois autres personnes, Marie Cathérine Nandiba, Dasyva Horjeancine Nguassika Boula et Lionel Mayolas, absents pendant le procès, ont été reconnus coupables dans cette affaire. L'affaire de la gestion des fonds covid octroyés par la Fifa à la Fécofoot pour soutenir le football féminin a été portée en justice, notamment au T.g.i (Tribunal de grande instance) de Brazzaville, par l'Etat, représenté par le Ministère en charge des sports et trois clubs féminins n'ayant pas à l'époque reçu leurs quote-part. Puis, l'affaire a été soumise à la Cour criminelle de Brazzaville par arrêt de renvoi. Seulement, ni la Fifa ni la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), principal sponsor ayant mobilisé 90 millions de francs Cfa cette année-là dans l'organisation de la Coupe du Congo, ne se sont portées parties civiles dans la procédure engagée par le Ministère en charge des sports contre les dirigeants de la Fécofoot.

Pour les avocats de la défense, ce procès qui, à leurs yeux, comporte de nombreuses irrégularités, a pris l'allure d'un règlement de compte contre les dirigeants de la Fécofoot, puisque la Fifa a ses mécanismes de contrôle et avait procédé à des audits dans la gestion de ses fonds par la Fécofoot. Ils ont rappelé que suivant ses principes, les fédérations membres doivent gérer leurs affaires de manière autonome, sans influence de l'Etat ni des tierces.

Le Ministère public et les avocats de la partie civile ont, par contre, fondé leurs argumentations sur le fait que la Fécofoot, qui reçoit délégation des pouvoirs publics, a l'obligation de rendre des comptes sur les subventions qu'elle reçoit. Ils ont parlé de «la gestion chaotique» de la Fécofoot, des détournements de fonds et du blanchiment d'argent, à travers des sociétés fictives.

Seulement, les clubs de football et la fédération ont fait savoir, durant leurs témoignages, qu'ils ne reçoivent pas de subventions de l'Etat. Ce qui interroge sur la procédure engagée par l'Etat, à travers le Ministère en charge des sports, contre les dirigeants de la Fécofoot. Cette procédure risque d'être vue par la Fifa comme une ingérence du gouvernement dans les affaires de sa fédération membre et cela peut exposer le football congolais, déjà à l'arrêt au niveau national depuis deux ans, à cause du manque d'entente entre le Ministère en charge des sports et la fédération, à une sanction qui ne saurait surprendre. Surtout que la condamnation infligée au président de la Fécofoot, «la réclusion criminelle à perpétuité», dans une affaire de présumé détournement de fonds qui ne porte pas directement préjudice à l'Etat, semblent bien traduire le climat de règlement de compte que dénoncent les avocats de la défense. A moins que le Ministère en charge des sports arrive à convaincre la Fifa de la véracité des charges portées contre les actuels dirigeants de la Fécofoot. La réaction de la Fifa dans cette affaire en dira long sur le sort du football congolais.

L. E. BAKALA

Assemblée générale électorale du C.n.o.s.c

Raymond Ibata reconduit comme président pour un nouveau mandat

Le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) a tenu son assemblée générale ordinaire électorale, samedi 7 mars 2026, à son siège au Quartier Mpila, à Brazzaville, avec la participation des présidents des fédérations sportives ou leurs représentants et des associations affiliées. Présidée par Auguste Etsala, président de la commission électorale, le scrutin a connu un seul candidat à la présidence du C.n.o.s.c, le président sortant, Raymond Ibata, qui a été reconduit à 100% pour un nouveau mandat de quatre ans. Tout s'est déroulé en présence de Jean-Robert Bindélé, représentant du ministre en charge des sports le directeur général des sports.

Pour l'essentiel, le bureau exécutif que conduit Raymond Ibata n'a connu que deux changements, le quatrième vice-président et le secrétaire adjoint. On note la sortie du deuxième vice-président, Pascal Akouala Goelet, remplacé par Neyl Francis Ata Assiokarah, président de la Fédération congolaise de judo, qui fait son entrée dans le bureau du C.n.o.s.c. Alain Fabrice Nzaba, élu secrétaire général adjoint, remplace Jean-Baptiste Ossé, élu quant à lui secrétaire général. Certains des neuf postes du bureau exécutif ont connu une élection concurrentielle, avec de trois candidats parfois.

Raymond Ibata est un vieux routier du C.n.o.s.c qu'il a dirigé



Le président du C.n.o.s.c, Raymond Ibata (assis), avec les membres du bureau.

d'abord de 1978 à 1988. Jean-Claude Ganga lui a succédé de 1988 à 1999. Il est revenu à la tête du comité olympique depuis 1999. Pour cette nouvelle

olympiade, le président réélu a promis qu'«ensemble, nous allons profiter de cette période, pour faire en sorte que le sport congolais reprenne un peu de l'allure et rentre dans

le haut niveau du sport africain, pourquoi pas mondial. Nous devons faire le travail que nous devons faire, pour aider le sport congolais à aller de l'avant». Une promesse qui revêt un grand sens par les temps qui courent, où nombre de concitoyens pensent que les meilleures époques du sport congolais sont derrière nous. A lui de dépasser le stade des promesses.

Luze Ernest BAKALA

Bureau exécutif du C.n.o.s.c

- Président: Raymond Ibata;
- Premier Vice-Président: André Blaise Bollé;
- Deuxième Vice-Président: Neyl Francis Ata Assiokarah;
- Troisième Vice-Présidente: Mme Françoise Mahoungou née Tsaty;
- Quatrième Vice-Présidente: Mme Micheline Okemba;
- Secrétaire général: Jean-Baptiste Ossé;
- Secrétaire général adjoint: Alain Fabrice Nzaba;
- Trésorière générale: Mme Jeanne Claudette Bouesse née Makila;
- Trésorier général adjoint: Jean-Claude Itoua.

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Fin de l'aventure de l'As Otohô en quart de final

L'unique représentant du Congo resté en lice en compétitions africaines, l'As Otohô, a été écarté de la course en quart de final de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football), le dimanche 22 mars 2026, en terre égyptienne, par le Zamalek Sc, sur le score de 2 buts à 1, au match retour.

En match aller au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, les protégés de Maixent Raoul Ominga avaient concédé un nul (1-1). C'est pour la première fois que l'As Otohô a atteint le stade de quarts de finale de cette compétition.

Durant le match retour, les buts ont été marqués à la 17ème minute, par Abdel Maki et Odaye Dabaday à la 24ème minute, pour les Egyptiens. L'unique but congolais a été l'œuvre de Mavoungou, à la 83ème minute. Un but qui n'a changé pas le sort de l'As Otohô, qui a pris la voie de l'élimination, alors que le Zamalek a terminé le match à dix, après l'expulsion du gardien suite à un carton rouge écopé pour jeu dangereux sur un joueur d'Otohô. Mais, les Congolais n'ont pas réussi à en profiter pour revenir au score.

Denis Sassou N'Guesso: le choix d'un peuple pour la confiance, la stabilité et la continuité

Au soir de la journée du mardi 17 mars 2026, symbolisant le commencement frais et prometteur pour notre pays, d'une nouvelle ère, la nouvelle tant attendue par le peuple congolais est tombée: le Président Denis Sassou-N'Guesso a écrasé la concurrence à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, remportant 94,82% des suffrages exprimés, dans un scrutin historique. Ce raz-de-marée électoral consacre un nouveau mandat, pour le vétéran de 82 ans, dans une République plus unie que jamais. C'est un plébiscite populaire massif du peuple congolais, pour le choix de la confiance, la stabilité et la continuité, afin d'accélérer la marche vers le développement du Congo.

«L'aube naissante d'une nouvelle ère» renvoie sans aucun doute à la victoire du candidat Denis Sassou-N'Guesso, évoquant l'émergence d'un nouveau jour qui symbolise le triomphe populaire d'un renouveau national, après une consultation massive du peuple. Cette victoire mêle l'image de l'aube -lumière et espoir- à la notion de plébiscite, à travers un vote direct conférant une légitimité quasi unanime à un leader expérimenté dont le Projet de société, «Accélérons la marche vers le développement», s'est imposé comme un phare guidant le navire Congo sur le chemin du progrès socio-économique.

Dans le contexte d'un pays comme le nôtre, le peuple a voulu faire écho aux politiques de sécurité, de stabilité et de continuité attendues, où la victoire électorale du candidat Denis Sassou-N'Guesso marque l'avènement d'une ère de



Maître Atigha Dah Kana

prospérité et de gouvernance éprouvée, dans un monde dominé par des puissances comme les Etats-Unis de Donald Trump.

«Le peuple a parlé», a déclaré Denis Sassou-N'Guesso, dans un discours enflammé à Pointe-Noire, célébrant «l'unité nationale face aux défis régionaux». Ce score XXL rappelle les triomphes passés de l'éléphant (88%

en 2021) ou les réformes constitutionnelles de 2015. Plus de 2,6 millions d'électeurs ont voté massivement pour la stabilité et la continuité, avec le candidat et le leadership du Parti congolais du travail (P.c.t), son soutien principal, sans oublier les alliés et les dynamiques comme la Vague bleue.

Face à une opposition incapable de proposer un projet de société digne de ce nom, comme le veut le jeu démocratique dans une élection transparente, Denis Sassou N'Guesso s'est imposé, à 82 ans, comme un homme qui rassure, pour un nouveau mandat symbole de stabilité et d'unité nationale, dans un contexte régional tumultueux. Ainsi, l'aube naissante reflète la confiance à un guide, à un timonier ou à un patriarche qui a su transformer les défis en opportunité économique, pour accélérer la marche vers le développement du Congo.



Denis Sassou-N'Guesso, pendant la campagne électorale 2026.

Sa réélection ouvre une ère qui sera marquée par l'accélération de la mise en œuvre des grands projets tels que la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan, véritable colonne vertébrale de l'économie nationale et sous-régionale, traduisant le statut de pays de transit dont jouit le Congo, le grand projet minier sur l'exploitation du gisement de fer d'Avima, dans le Département de la Sangha, avec des réserves estimées à environ 700 millions de tonnes de minerais à haute teneur, sans oublier

le projet sur la construction d'un port minéralier à la Pointe indienne, dans le Département du Kouilou, créant des milliers d'emplois pour la jeunesse et favorisant l'industrialisation du pays. Dans un élan démocratique sans précédent, le Président Denis Sassou N'Guesso a remporté l'élection présidentielle de mars 2026, avec un score triomphal de 94,82%. Ce plébiscite massif consacre la vision d'un leader qui incarne la stabilité et la renaissance du Congo, tel un éléphant protégeant

sa meute avec ses cornes, contre les braconniers ou simplement tel un timonier ou un patriarche qui n'hésite pas à dénoncer une partie de ses collaborateurs publiquement à haute et intelligible voix: «Honte aux voleurs; honte aux corrupteurs; honte aux corrompus», pour protéger les deniers de son peuple et accélérer la marche vers le développement du Congo.

Maître ATIGHA DAH KANA
Doctorant en Droit
et Politologue



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BCI/DG/DPRM/CDC.AO/2026/02

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au déploiement d'une Solution de Pilotage du Système De Management de la Qualité.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 30 Mars 2026.

La date limite de dépôt des plis est fixée au vendredi 24 Avril 2026, 15h30, (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- . Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- . Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2^e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission

NB : les cahiers des charges ne sont plus disponibles sous format papier